

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PURPLE INDUSTRY »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody, Angré
Djibi, lot 212, ilot 10 section IV., Lot 212, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 31 Juil 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PURPLE INDUSTRY »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

- La conception ;
- Bâtiments, restaurants, chantiers ;
- Divers ;
- Toutes les prestations de services dans le cadre de l'objet social.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et ;

- Généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody, Angré

Djibi, lot 212, ilot 10 section IV., Lot 212, Ilot 10

Dirigeant(s) M ANGOHIBA TRAORÉ HAMED JUNIOR
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04651 du 04/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57408/GTCA/RC/2023 du 04/08/2023

